
*C4 : Mobiliser une ingénierie
technique et financière adaptée*

C.4.1 : Articuler et adapter les politiques publiques de l'eau

C.4.1.1 - Accompagner des opérations en matière d'alimentation en eau potable (Politique de l'eau)

C.4.1.1 – Accompagner des opérations en matière d'alimentation en eau potable (Politique de l'eau)		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Mobiliser une ingénierie technique et financière adaptée					
Objectif opérationnel	Articuler et adapter les politiques publiques de l'eau					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Accompagnement des maîtres d'ouvrages dans leurs opérations afin d'assurer la fonctionnalité et la pérennité des systèmes d'alimentation en eau potable, production et distribution, de la ressource aux consommateurs 3 axes : réseaux, ressource / traitement, ouvrages.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Collectivités compétentes AEP			SDAEP / PGSSE			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Agence de l'Eau, Etat (ARS), collectivités						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concernés						
• Pour les citoyens : disposition d'une eau en quantité et de qualité • Pour la collectivité : assurance de la préservation de la ressource pour répondre aux enjeux et besoins des territoires • Pour le maître d'ouvrage : accompagnement des collectivités compétentes pour améliorer l'efficacité des infrastructures AEP						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Echelle départementale						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou État initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable sur l'ensemble de la Corrèze Plus de 120 000 abonnés Linéaire de réseaux AEP de plus de 17 000 km en Corrèze Volumes prélevés : 20 Mm³						
Résultats attendus						
Partenariat avec l'Agence de l'Eau au travers de la signature d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) 2025-2027						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Organisation de réunions de travail avec les différents partenaires (maîtres d'œuvre, Agences de l'Eau) pour affiner les hypothèses et préparer les scénarii de financement Passage en commission du CD						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Enveloppe budgétaire			NC			
Coût(s) estimé(s)			Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
• Investissement initial :			Agences de l'eau			

• Fonctionnement : /an	
Indicateurs de suivi	
• Enveloppe budgétaire consacrée à la politique • Nombre et typologie de dossiers accompagnés	

C.4.1.2 - Mettre en cohérence les politiques du Département avec le PDGE

C.4.1.2 – Mettre en cohérence les politiques du Département avec le PDGE			Axe de travail concerné				
			Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique		Mobiliser une ingénierie technique et financière adaptée					
Objectif opérationnel		Articuler et adapter les politiques publiques de l'eau					
Type d'action <i>(surligner le type d'action)</i>	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière		
Description de l'action							
Orientation des politiques Départementales afin de répondre aux enjeux du PDGE que ce soit en matière d'aide auprès des bénéficiaires des aides départementales (collectivités, associations) ou dans le cadre de la gestion du patrimoine départemental							
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action				Lien avec d'autres démarches/actions			
CD19				Rénovation bâtiment départementaux, routes départementales, dispositif d'aides aux communes et associations			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)							
Services du Département (infrastructures, aides aux communes, culture et sports)							
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)							
• Pour les bénéficiaires des aides départementales : optimisation de l'utilisation de la ressource en eau pour répondre aux enjeux du PDGE (sobriété, préservation de la ressource, etc.) • Pour le maître d'ouvrage : cohérence et exemplarité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs corréziens, participation à l'atteinte des objectifs du PDGE							
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action							
Le projet couvre l'ensemble du périmètre de la Corrèze							
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
1 ^{er} trimestre 2025 : GT au sein des services du Département pour identifier les hydro-conditionnalités à mettre en place dans les différentes lignes d'aides départementales aux collectivités Avril 2025 : passage en CD de la nouvelle politique de l'eau (PDGE) et des conditionnalités d'accès aux subventions départementales Mai-Décembre 2025 : - État des lieux des actions déjà réalisées et à réaliser sur l'ensemble du parc immobilier départemental - Élaboration d'un programme d'actions 2026-2030 visant la sobriété en eau des établissements départementaux							
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)							
Différents niveaux de prise en compte de la question de la ressource en eau et de son utilisation selon les politiques portées par le Département Des actions déjà engagées sur la récupération des eaux de pluie dans le cadre de rénovation des bâtiments départementaux							
Résultats attendus							
Améliorer l'efficacité des actions du CD vis-à-vis de la ressource en eau							
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action							
Analyse des politiques ayant un lien avec la thématique « ressource en eau » Diagnostic : recensement des besoins en eau au sein des services concernés des actions engagées Définition de propositions d'actions ou de critères d'aide et évaluation des impacts budgétaires Délibération de l'assemblée départementale							

Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
Budget disponible Acceptabilité du changement de pratiques Capacité financière des bénéficiaires à répondre aux critères « d'aqua conditionnalité » des aides départementales	Adhésion des services et partage des objectifs du PDGE Bonification des aides répondants aux critères « d'aqua conditionnalité »
Coût(s) estimé(s)	Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
• Investissement initial : • Fonctionnement : ...	Agences de l'eau, Région, Europe
Indicateurs de suivi	
• Nombre d'opérations en MO directe intégrant des dispositions répondant aux enjeux du PDGE • Nombre de dossiers accompagnés répondant aux critères « d'aqua conditionnalité » mis en place	

C.4.2.1 - Prioriser les actions à financer

C.4.2.1 – Prioriser les actions à financer			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Mobiliser une ingénierie technique et financière adaptée					
Objectif opérationnel	Optimiser les moyens financiers des politiques publiques de l'eau					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Priorisation des actions à mettre en œuvre à l'échelle communale ou intercommunale en fonction des problématiques identifiées et des critères définis par les différents partenaires.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
CD19, AEAG, AELB, Région NA			NC			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Partenaires : CD19, AEAG, AELB, Région NA, ARS, DDT, CPIE						
Cibles : Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE)						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : optimisation de la gestion financière du service (coût de l'eau). • Pour la collectivité : optimisation des moyens financiers pour répondre aux besoins prioritaires. • Pour le maître d'ouvrage : optimisation des investissements et des moyens financiers dédiés à la thématique.						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Département						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Enveloppes financières dédiées						
Résultats attendus						
Accompagner les opérations prioritaires en matière d'AEP						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Définition des critères de priorité						
Validation des critères définis par les instances						
Frein(s) potentiel(s)			Lever(s) ou facteur(s) de réussite			
Enveloppes financières dédiées			Enveloppes financières dédiées			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
NC			CD19, AEAG, AELB, Région NA			
Indicateurs de suivi						
• Budget alloué aux actions						

C.4.2.2 - Renouveler des réseaux d'eau potable et engager une réflexion pour adapter les financements aux enjeux du risque sanitaire

C.4.2.2 – Renouveler des réseaux d’eau potable et engager une réflexion pour adapter les financements aux enjeux du risque sanitaire			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Mobiliser une ingénierie technique et financière adaptée					
Objectif opérationnel	Optimiser les moyens financiers des politiques publiques de l’eau					
Type d’action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l’action						
Engagement d’une réflexion pour permettre d’adapter les financements dédiés au renouvellement des réseaux d’eau potable aux enjeux du risque sanitaire et d’approvisionnement quantitatif.						
Objectifs :						
- réduire les fuites et soulager le prélèvement sur la ressource en eau - préserver la qualité de l’eau distribuée pour la sécurité sanitaire.						
Maître(s) d’ouvrage – Pilote(s) de l’action			Lien avec d’autres démarches/actions			
Réseau partenarial : ARS, Agences de l’eau, CD19, partenaires techniques et financiers			NC			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
NC						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : – • Pour la collectivité : accès à l’eau de façon quantitative et qualitative • Pour le maître d’ouvrage : distribution d’une eau aux qualités préservées						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l’action						
Tout le territoire Corrèzien						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l’action (indicateurs d’états initiaux)						
ILP						
Résultats des campagnes de mesures CVM						
Autres résultats d’analyses						
Résultats attendus						
Améliorations des indicateurs						
Méthode indicative de mise en œuvre de l’action						
Anticiper l’apparition des fuites et les problématiques qualitatives en finançant le renouvellement des réseaux anciens suivant les enjeux et la priorisation établis dans le cadre de leur programmation du SDAEP, appuyés de résultats d’investigations poussées. Ainsi, outre le financement du renouvellement des réseaux avérés fuyards, il s’agirait de financer le renouvellement des réseaux selon des critères discriminants connus (âge, ILP, détection CVM avérée après investigation poussée (campagnes de mesures)). Cette méthode proactive permettrait d’inciter les collectivités compétentes à renouveler progressivement les canalisations.						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Financiers			NC			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
NC			Agences de l’eau, CD 19			

Indicateurs de suivi
• ILP • Résultats d'analyses